

L'ALLIANCE SAINT-JEAN-BAPTISTE

DES

SOCIÉTÉS NATIONALES CANADIENNES-FRANÇAISES D'AMÉRIQUE

*Conférence par M. Adolphe Ouimet devant l'Union catholique
de Montréal à la séance du 3 mai 1891.*

M. le Président,

MM. les Membres de l'Union catholique,

Ce fut une noble, patriotique et généreuse pensée que celle qui inspira à M. Ludger Duvernay, en 1834, année à jamais mémorable dans nos annales parlementaires, la création dans notre ville, de notre première société nationale, la Saint-Jean-Baptiste.

Entourée de la triple auréole de la religion, du patriotisme et de la charité chrétienne, cette association répondait alors merveilleusement aux aspirations légitimes de tout un peuple, qui, par la voix de la majorité de ses mandataires, venait, comme dernière protestation légale et constitutionnelle, de poser son *ultimatum* au représentant de la couronne britannique, lord Aylmer, en présentant à l'exécutif et faisant accepter, par la Chambre d'assemblée, ses fameuses quatre-vingt-douze résolutions. Unir entre eux tous les Canadiens-Français; leur fournir un motif de réunion afin de se mieux connaître; cimenter l'union qui doit régner entre les membres d'une même famille; promouvoir par toutes les voies légitimes les intérêts nationaux et industriels de la population canadienne du pays et des membres de l'association en particulier; secourir ses membres frappés par l'adversité ou la maladie; les inhumer lorsqu'ils étaient trop pauvres; engager tous ceux qui en feraient partie à pratiquer mutuellement tout ce que l'honneur et la fraternité prescrivent aux enfants d'une même patrie, et, pour l'efficacité et la prospérité de ses travaux, se mettre sous la protection du grand saint Jean-Baptiste,